

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Projet de résolutions de la Société Tunisie Profilés Aluminium **TPR** à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2015.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat bénéficiaire tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Affectation du résultat 2014

Bénéfice 2014	11 515 244,027
Report à nouveau 2013	15 304 851,958
<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>26 820 095,985</u>
Réserves légales ont atteint le seuil	-
<u>Total bénéfice distribuable</u>	<u>26 820 095,985</u>
<u>Dividendes à distribuer(*)</u>	<u>10 350 000,000</u>
<u>Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)</u>	<u>4 954 851,958</u>
<u>Report à nouveau 2014</u>	<u>11 515 244,027</u>
Report à nouveau	16 470 095.985

(*) : A prélever sur les résultats reportés distribuables en franchise de retenue à la source.

Les dividendes de l'exercice 2014 sont ainsi fixés à 0,230 Millimes par action de nominal 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014, de Quinze Mille (15.000) Dinars

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à